MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES PAYS-D'EN-HAUT

RÈGLEMENT N^{O} 415-2020

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE le règlement n° 415-2020 établissant une nouvelle réserve financière de 132 465 $ pour le financement de liens d'interconnexion entre le parc linéaire « Le p'tit train du nord » et le corridor aérobique pour les municipalités non limitrophes à ces dites infrastructures récréatives ainsi que pour la mise en valeur et l'amélioration de ces mêmes infrastructures récréatives, a été adopté de la façon suivante :

Avis de motion:	25 novembre 2020
Dépôt du règlement :	25 novembre 2020
Adoption :	8 décembre 2020
Entrée en vigueur :	1er janvier 2021

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi que sur son site internet à l'adresse suivante : http://lespaysdenhaut.com/la-mrc/reglements/

Le présent règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2021.

Fait à Sainte-Adèle, le 9 décembre 2020.

Jackline Williams
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Marie France Matteau soussigné(e), de la Municipalité de Wentworth-Nord certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le 10 decembre 2020, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 déc 2020

MFMatteau